



Séance du 28 février 2024

Présidence de Madame Nadège BOURGHELLE-KOS, Maire

Membres élus le 15 mars 2020

Nombre de membres en exercice : 27  
Nombre de membres présents : 16  
Nombre de suffrages exprimés : Sans  
objet  
Pour : Pas de vote formel

Convocation du : 21 février 2024  
Date d'affichage : 21 février 2024

Acte rendu exécutoire par  
télétransmission en Préfecture du  
Nord le 4 Mars 2024 et publication du  
4 Mars 2024.

**Délibération N° 01-24-08**

Etaients présents :

Mme BOURGHELLE-KOS Nadège, Mme MASQUELEZ Corinne, M. CROXO Pierre, Mme MICHEL Fabienne, M. CARLIER Jean-Louis, Mme BAYART Angélique, M. KOS Arnaud, Mme CIESIELSKI Magali, M. FOUQUET Hervé, M. VAN MEENEN Laurent, Mme RUBY Valérie, M. FLUET Guillaume, M. FILLIERE Patrick, Mme CLAEYMAN Isabelle, M. QUILLIOT Philippe, M. ARCHIE Patrick.

Absents excusés et représentés: Mmes WOLOSZ Angélique, MALECHA Sandrine, DELEDICQUE Sylvie, MM. BIENKOWSKI Renaud, LAGACHE Frédéric, SION Fabrice.

Secrétaire de séance : Mme CIESIELSKI Magali

OBJET

**DEBAT SUR LE RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE POUR L'EXERCICE  
2024**

Rapporteur : Monsieur Pierre CROXO, adjoint délégué aux finances, aux ressources humaines et aux affaires juridiques

Monsieur Pierre CROXO rappelle à l'Assemblée, que le débat d'Orientation Budgétaire a pour objet de permettre à l'exécutif d'une collectivité territoriale de présenter à son assemblée délibérante, avant l'examen et le vote du budget primitif, les grandes orientations générales du budget ainsi que les engagements pluriannuels envisagés. Il participe également à l'information des habitants sur les affaires de la commune.

Le Débat d'Orientation Budgétaire est un fil directeur, les informations fournies peuvent tout au long de l'année faire l'objet d'ajustements.

La loi NOTre du 07 Août 2015 renforce l'information des conseils municipaux, et le D.O.B s'effectue sur la base d'un Rapport sur les Orientations Budgétaires (R.O.B)



Monsieur Pierre CROXO revient sur le contexte économique puis présente les orientations budgétaires en fonctionnement ainsi que les principales opérations d'investissement envisagées.

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur Pierre CROXO,

### **PREND ACTE**

Qu'il a été procédé par ce dernier et en application de la réglementation en vigueur, à la présentation du document relatif au Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2024, ci-annexé.

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Municipal repris ci-dessus. Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

**Le Secrétaire de séance,**



**Magali CIESIELSKI.**

**Le Maire,**



**Nadège BOURGHELLE-KOS.**

